

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00975 Numéro SIREN : 909 765 315 Nom ou dénomination : 3A2T
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/003564

Désignation de l'entreprise SAS 3A2T										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 55 AVENUE GALLINE 69100 VILLEURBANNE															
Numéro SIRET* 9 0 9 7 6 5 3 1 5 0 0 0 1 7															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 8										Durée de l'exercice précédent* 					
Exercice N clos le 30/09/2022															
ACTIF															
										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{ Fonds commercial*		010		012								
			{ Autres*		014	3 117	016	623		2 494					
	Immobilisations corporelles*				028		030								
	Immobilisations financières* (1)				040	243 679	042			243 679					
	Total I (5)				044	246 797	048	623		246 174					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050			052								
		Marchandises *		060			062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*		068			070								
		{ Autres* (3)		072			074								
	Valeurs mobilières de placement		080			082									
	Disponibilités		084		12 860	086			12 860						
	Charges constatées d'avance *		092			094									
	Total II		096		12 860	098			12 860						
	Total général (I + II)		110		259 658	112	623		259 034						
PASSIF															
										Exercice N NET		1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		50 000										
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131												
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136		28 072										
	Provisions réglementées		140												
	Total I		142		78 072										
Provisions pour risques et charges		Total II		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		129 521										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 440										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		50 000										
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176		180 961											
Total général (I + II + III)		180		259 034											
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	108 193							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	246 797							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

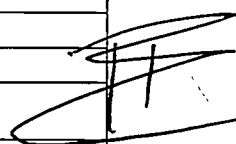
Désignation de l'entreprise SAS 3A2T

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
30/09/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210			
	Production vendue	{	biens	215		214			
			services*	217		218			
			intracommunautaires						
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222			
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	2 257		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	244		
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements*						254	623	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262		
	{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	2 881		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(2 881)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)				280	31 812		
	Produits exceptionnels	(IV)				290			
	Charges financières	(V)				294	858		
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices*	(VII)				306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	28 072		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	28 072	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44 octies A)	987	342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44 sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992							
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	30 221		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354	2 148
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	2 148	

Certifié conforme
Le Président

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3A2T

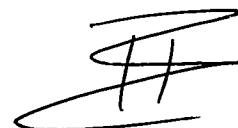
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 259 035 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 073 euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 28/01/2022 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

**Certifié conforme
Le Président**



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		3 118		3 118
Immobilisations corporelles		243 680		243 680
Immobilisations financières				
Total		246 798		246 798
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles		624		624
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total		624		624
ACTIF NET				246 174

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 118		243 680	246 798
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 118		243 680	246 798
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	2 494	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	2 494	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 180 962 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	129 522	21 329	86 126	22 067
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 000	50 000		
Produits constatés d'avance				
Total	180 962	72 769	86 126	22 067
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 801			
(**) Dont envers les associés	50 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 50 000 euros.

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 440
Intérêts courus sur emprunts	322
Total	1 762

3A2T
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : VILLEURBANNE (69100) - 55 avenue Gallie
909.765.315 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 17 JANVIER 2023

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSEMBLEE

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, et constatant que le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2022 fait apparaître un bénéfice de 28.072,73 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- une somme de 5.000,00 euros sera virée à un compte "Réserve Légale", à créer au passif du bilan (porté à son montant maximum de 10 % du montant du capital).....	5.000,00 €
- le solde, soit la somme de 23.072,73 euros, sera viré à un compte "Autres Réserves", à ouvrir au passif du bilan.....	23.072,73 €
TOTAL EGAL A	28.072,73 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

